

CHARTRE D'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT SPORTIF ÉCO-CITOYEN



Depuis la saison 2012-2013, le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball s'est engagé aux côtés de la FFBB dans une Démarche Citoyenne dans le sport, présidée par Lionel SORLUT.

Le développement durable est l'affaire de chacun, partout et tout le temps.

Même lors des activités sportives, nous pouvons, sans obligatoirement faire beaucoup d'effort, ni changer radicalement nos habitudes, agir très concrètement pour limiter nos impacts écologiques.

Pour répondre aux défis du 21^{ème} siècle, le mouvement sportif se doit de pérenniser la démarche de développement durable dans laquelle il s'engage peu à peu.

Or, plus qu'un comportement responsable, le développement durable relève d'un devoir citoyen.

Pour vous aider dans cette démarche, vous pouvez contacter Lionel SORLUT à :

developpement.durable@basketrhone.com

- OBJECTIFS VISÉS -

1. 50% minimum d'alimentation responsable
2. 80% minimum des déplacements effectués en mobilité active, transports collectifs ou covoiturage
3. 100% de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée
4. 25% de déchets en moins, 60% de déchets réutilisés, recyclés ou valorisés
5. 1 innovation « éco-responsable » (au moins) expérimentée lors de l'évènement
6. 100% des sites dédiés au public accessibles aux personnes en situation de handicap
7. 1 référent « développement durable » identifié dans l'organisation
8. 1 action ou 1 programme (au moins) de sensibilisation au développement durable

1. ALIMENTATION RESPONSABLE

- 50% de l'alimentation doit proposer une offre de restauration 100 % certifiée, de saison, dont l'approvisionnement est de préférence local, régional, puis élargi aux territoires proches.
- Proposer une offre d'alimentation saine (ni trop grasse, ni trop salée, ni trop sucrée) et diversifiée (permettant pour tous la consommation d'un repas équilibré).
- Mettre en place un système permettant d'éviter toute forme de gaspillage.
- Végétaliser l'offre alimentaire comprenant à minima un menu végétarien.
- Proposer au grand public une sensibilisation à une alimentation responsable (lutte contre le gaspillage, alimentation saine et variée, diminution de la consommation de viande, etc...)

2. DÉPLACEMENTS - MOBILITÉ ACTIVE, TRANSPORTS, COVOITURAGE

80% minimum des déplacements effectués en mobilité active, transports en commun ou covoiturage
Sont compris : les déplacements des participants (spectateurs, bénévoles, organisateurs).

Les équipes organisatrices intègrent également ces principes sur l'ensemble des temps d'organisation de l'évènement (avant, pendant et après).

On entend par « mobilité active » tout moyen de transport entraînant une activité physique : marche à pied, vélo, trottinette, rollers etc.

3. CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE

- Adopter un comportement économe en énergie : aucun gaspillage d'eau, 100% des éclairages éteints s'il n'y a pas un besoin impératif de lumière.
- Sensibiliser sur les économies d'énergies et des ressources par l'affichage de panneaux, la distribution de plaquettes, la tenue de stand
- Communiquer des actions mises en place sur la plaquette d'accueil, sur le panneau d'informations
- Impliquer les participants et le public.

4. DECHETS

Cet engagement relatif aux déchets générés par l'organisation de l'évènement se décline de la manière suivante :

Réduction des déchets :

- Restreindre le nombre d'emballages
- Eviter toute source de déchets (emballages, verres jetables, cadeaux promotionnels peu utiles)
- Prévenir en amont les participants, le public et les fournisseurs de la démarche (lors des inscriptions, sur les supports de communication)
- Privilégier le recyclable, le compostable, le bio-dégradable, le non-jetable, ex : instaurer un système de consigne (vaisselle, gobelets réutilisables)

Rendre un site propre :

- Nettoyer le site, le parcours, les abords des installations
- Ramasser toutes les ordures abandonnées par les participants et par l'équipe de bénévoles une fois la manifestation clôturée.

Tri des déchets :

- Installer des cendriers, distribuer des cendriers individuels durables
- Disposer de manière visible les poubelles de tri sélectif dans les lieux de rassemblement, sur les points de passage, sur le retour au parking, le long du parcours, etc.
- Adopter le type de répartition de l'opérateur de tri local
- Définir un code couleur
- Indiquer de façon explicite sur la poubelle le type de déchet
- Vider les poubelles au fur et à mesure. Une poubelle qui déborde a un effet contre-productif : elle n'incite plus à jeter les déchets dedans, elle demande du travail en plus à ramasser les détritrus.

Valoriser les déchets :

- Prévoir la collecte avec l'opérateur local de retrait des déchets

5. INNOVATION ECO-RESPONSABLE

Une innovation « éco-responsable » au moins doit être expérimentée lors de l'évènement. L'objectif de cet engagement est l'expérimentation des solutions visant à améliorer l'aspect éco-responsable de l'évènement sportif.

L'expérimentation doit s'accompagner d'un système de mesure du bénéfice environnemental de l'innovation considérée. Le caractère innovant peut-être le développement de nouvelles solutions ou l'adaptation d'une solution existant déjà dans le secteur de l'évènement sportif.

6. ACCESSIBILITE AUX HANDICAPES

Tous les sites dédiés au public sont accessibles aux personnes en situation de handicap et sont correctement signalés :

- Aménager des accès pour les personnes handicapées à mobilité réduite
- Informer sur l'accessibilité de l'évènement aux personnes en situation de handicap

7. REFERENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Un référent « développement durable » est nommé au sein de l'organisation et de préférence au sein de l'équipe dirigeante. Sa mission s'inscrit en transversalité sur l'ensemble de l'organisation.

8. SENSIBILISATION

Une ou plusieurs actions ou programmes de sensibilisation envers des publics cibles (spectateurs, participants : sportifs, bénévoles, équipes d'organisation) sont mis en place.

Cette sensibilisation peut comporter une information des engagements « écoresponsables » de l'évènement et une promotion des comportements écoresponsables à tenir.